

La Région des Pays de la Loire engage plus de **120 millions d'euros** de mesures exceptionnelles pour soutenir les Ligériens et l'économie régionale

» SANTÉ / SOLIDARITÉ



> POUR LES PERSONNELS DE SANTÉ

- **4 M€ mobilisés pour un Fonds Pays de la Loire Urgence santé** dont l'achat de **2 millions de masques**, de matériel de téléconsultation, pour les hôpitaux, les Ehpad, les médecins de ville.
- **3 millions de masques et équipements réceptionnés** :
 - Mise en place d'un numéro vert **0 800 030 300** Service & appel gratuits et d'une adresse mail : masques@paysdelaloire.fr
 - 825 000 équipements collectés auprès des lycées et 3 millions d'équipements au total.
 - Collecte, aux côtés de l'ARS, d'équipements de protection auprès des entreprises : equipements-covid@paysdelaloire.fr
- **Gratuité des transports** sur tout le réseau régional Aléop en car.
- **Mise à disposition d'internats** de lycées proches des centres hospitaliers.
- **Versement d'une prime de 1 000 €** aux étudiants des formations sanitaires et médico-sociales volontairement mobilisés.

> POUR LES PLUS FRAGILES

- **Fonds Pays de la Loire Urgence précarité** : **1 M€** pour soutenir les associations qui travaillent à l'aide et à la protection des personnes en grande difficulté.
- **Dotations de masques et de gants** aux plus fragiles
- **Financement d'une chaîne solidaire en faveur des banques alimentaires**, avec identification des besoins par les conseillers restauration des lycées



» ENSEIGNEMENT / FORMATION

> POUR LES LYCÉENS

- **Mise à disposition d'ordinateurs** (fixes et portables) pour les élèves non équipés.
- **Distribution de masques** pour la rentrée.

> POUR LES ÉTUDIANTS

- **1 M€ mobilisés pour le maintien du versement des bourses des étudiants en formation sanitaire et sociale** (pour toute la durée des formations).
- **Maintien des bourses Envoleo**, que les étudiants soient déjà partis ou contraints au retour, ou si leur départ est annulé ou reporté.

> POUR LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- **3,6 M€ mobilisés pour le maintien du versement de la rémunération** et du **Fonds social d'urgence** pendant toute la durée de leur formation.



» TRANSPORT



> POUR LES ABONNÉS DU TRANSPORT RÉGIONAL

- **Suppression de la mensualité d'avril et mai** pour les abonnés annuels au réseau régional Aléop en TER.
- **Réductions pour les abonnés au transport scolaire** Aléop sur l'abonnement 2020-2021 ou remboursement.
- **7 M€ mobilisés.**

> POUR LES OPÉRATEURS DE TRANSPORTS (SCOLAIRES ET RÉGULIERS)

- **27 M€ mobilisés pour le maintien des versements** sans service effectué.

» ÉCONOMIE



> POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

- **4,3 M€ pour un fonds d'urgence, le maintien des aides aux événements annulés** et le renforcement des aides existantes.
- **Un numéro vert 0 800 200 402** Service & appel gratuits

> POUR LES ENTREPRISES

- **Plan d'urgence économique de 67 M€, permettant d'accorder 325 M€ de prêts aux entreprises ligériennes grâce à l'effet de levier et aux dispositifs de garantie** :
 - 25 M€ d'urgence pour abonder le Fonds de solidarité national.
 - 12 M€ pour abonder le dispositif Prêt Rebond à taux zéro de Bpifrance.
 - 15 M€ d'aide régionale Pays de la Loire Redéploiement (prêts à 2,03% sans garantie).
 - 5 M€ d'aide régionale pour le report des avances remboursables.
 - 10 M€ de fonds régionaux mobilisés, aux côtés de Bpifrance, avec un taux porté à 80% au lieu de 70%.
- **Un numéro vert 0 800 100 200** Service & appel gratuits
- **Suspension possible des loyers pour les TPE/PME sur les technocampus régionaux.**



> POUR LES PLUS PETITES ENTREPRISES

- **32 M€ pour le Fonds territorial Résilience** dont 16 M€ de la Région et de la Banque des territoires (abondés par les Départements, les plus grandes villes et de nombreux EPCI des Pays de la Loire) :
 - de 3 500 à 10 000 € d'avance remboursable pour les micro-entrepreneurs, les artisans, commerçants, indépendants et TPE (≤ 10 salariés ≤ 1 M€ CA) non éligibles au fonds de solidarité national.
 - **Une plateforme web** : resilience-paysdelaloire.fr
- **25 M€ de la Région en soutien au Fonds de solidarité national** (volet 1 : 1 500 € d'aides - volet 2 : jusqu'à 5 000 € d'aides).
Dépôt des dossiers du volet 2 sur : <https://pdl-soutien-tpe.mgcloud.fr>



AIDE SPECIALE

> POUR LES AGRICULTEURS

- **Expérimentation de boutiques locales en ligne de produits frais**, pour mettre en relation les producteurs et les consommateurs, en lien avec la CRA, les EPCI, la CMA et les CCI.
- Rendez-vous sur approximite.fr



» RECHERCHE / INNOVATION

> POUR LA RECHERCHE MÉDICALE ET L'INDUSTRIE

- 200 000 € de soutien au **programme de recherche** de Xenothera pour la lutte contre le Covid-19.
- 300 000 € pour soutenir l'étude Hycovid sur la **chloroquine** menée par CHU d'Angers.
- 20 000 € d'aide régionale à la Fondation de l'Université de Nantes pour le projet de **respirateurs artificiels** avec le CHU et le CEA.
- 300 000 € mobilisés pour l'appel à projets de **l'Agence nationale de recherche** (ANR), auquel la Région est associée.
- Soutien au consortium pour la production de **visières** pour nos personnels de santé (Armor, Airbus, Renault) ou pour la confection de **masques** et de **blouses** (Mode Grand Ouest).

